



GERALD DARMANIN
MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 17 juillet 2019
N°762

Gérald DARMANIN félicite les douaniers de Dunkerque pour la saisie de plus de 2,2 tonnes de cigarettes

Le ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérald Darmanin, félicite les douaniers de Dunkerque pour la saisie exceptionnelle de plus de 2,2 tonnes de cigarettes.

Judi 11 juillet, les agents des douanes de la brigade du fret routier du Tunnel sous la Manche ont réalisé une saisie exceptionnelle de 2,24 tonnes de cigarettes.

Lors d'un contrôle au terminal fret du Tunnel sous la Manche, les agents des douanes ont ciblé un camion en provenance de Pologne. Les documents de transports présentés par le chauffeur aux douaniers indiquaient la livraison d'une citerne industrielle à une société basée au Royaume-Uni. L'inspection de la remorque a permis de constater la présence d'une citerne métallique de 6 mètres de long et de 2 mètres de diamètre.

C'est lors du passage de la remorque au scanner que les douaniers ont constaté la présence de cartons dissimulés à l'intérieur la citerne. En l'absence de trappe d'accès, les plaques intérieures ayant été soudées, la paroi en acier de la citerne a dû être découpée à la scie circulaire pour permettre aux douaniers d'accéder aux paquets de cigarettes.

Il aura fallu aux douaniers plusieurs heures de travail pour décharger l'intégralité de la citerne remplie de cartouches de cigarettes de la marque PECT.

Au total ce sont près de 2,2 tonnes de cigarettes qui sont soustraites du marché parallèle.

Gérald DARMANIN, ministre de l'Action et des Comptes publics a déclaré : *«Je félicite les douaniers de Dunkerque pour cette saisie exceptionnelle qui prive très probablement un réseau de trafiquants de tabac de sa matière première. Je rappelle que le tabac ne s'achète en France que dans le réseau des buralistes, au prix unique publié par arrêté. La lutte contre la criminalité organisée est l'une des missions essentielles de la douane.»*

POUR ALLER PLUS LOIN

Les photos de la saisie : <https://www.flickr.com/gp/douanefrance/67oo01>

Les vidéos de la saisie : <https://youtu.be/bRwr7TUrksg>

Crédit images : Douane française

Contact presse :

Cabinet de Gérald DARMANIN

01 53 18 45 03

presse.macp@cabinets.finances.gouv.fr

Contact douane

09 70 27 07 03/ 06 64 55 60 23